

# Ateliers territoriaux de la formation

Restitution Atelier 4 :

Concevoir une charte d'engagement qualité partagée par  
l'ensemble des parties prenantes de la formation  
professionnelle



[www.collectivitedemartinique.mq](http://www.collectivitedemartinique.mq)

SUIVEZ-NOUS    

# CONSTATS

Des **obligations nées de la réforme** : décret qualité, passage d'une obligation de payer à une obligation de former, et donc des attentes de chacune des parties fortes

Une 1<sup>ère</sup> charte signée par **les seuls financeurs**, donc avec une seule vision



# ENJEUX

Des chartes existent au niveau national, par exemple entre la FFP et certains OPCAs, mais il y a une nécessité, donc un enjeu, de **contextualisation** martiniquaise

Permettre **d'atteindre les objectifs visés par la réforme** : une employabilité renforcée des stagiaires, une efficacité plus grande des organisations, notamment des entreprises adhérentes des OPCAs et des acheteurs en général

Prendre en compte le **modèle économique des OF** martiniquais, notamment leur taille et donc leurs capacités financières limitées notamment en absorption des décalages de trésorerie ou d'activité fortement fluctuante

Etablir une **vraie relation de confiance**, dans une logique gagnant-gagnant, entre les parties, notamment en clarifiant les attentes et les objectifs de chacun

# ENJEUX

Permettre à chacun de **respecter ses obligations** : par exemple pour les OPCAs de s'assurer de la qualité des formations financées, et pour l'OF de respecter le cadre de sa certification et/ou de sa démarche qualité



# PRECONISATIONS

L'amélioration de la **professionnalisation** des acheteurs de formation, par exemple dans la rédaction des cahiers des charges, dans le respect des obligations d'une certification

**Qualité de la réponse** aux appels d'offres, **complétude** des dossiers, **respect** des obligations administratives par les OF

**Harmonisation des procédures d'achat** de formations par les différents financeurs

Etablir un **service de proximité** entre acheteurs et organismes de formation

Etre réellement dans un **mieux disant** et pas seulement dans un moins disant, mise en place de **paiement fractionné** pour les formations d'une certaine durée

Concevoir des modes opératoires facilitant la **communication** entre les parties prenantes

# PRECONISATIONS

Pour faire vivre la charte dans le temps, il faut que chacune des parties **y trouvent son intérêt**, et donc que chacune des parties se soucie de l'impact chez l'autre des engagements pris

Pour faire vivre la charte dans le temps, il faut aussi des **points réguliers** entre les signataires sur la base de **groupes de travail** à prévoir et d'**indicateurs** préalablement établis, afin notamment de prendre en compte les évolutions du contexte, notamment réglementaire mais aussi technologique.

